

# INGÉNIERIE 27

Une offre adaptée aux besoins des territoires

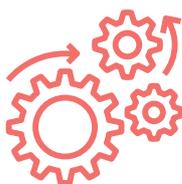


**Frédéric DUCHÉ**

Vice-président en charge du numérique, du dialogue social,  
de la contractualisation et du soutien aux collectivités locales.

# — UNE POLITIQUE D'INGÉNIERIE RENOUVELÉE —

## Soutenir et revitaliser les territoires



### Développement d'un réseau d'ingénierie départemental

Une **offre de services** globale auprès des collectivités en mobilisant nos principaux partenaires en ingénierie publique.





## VALORISATION DES TERRITOIRES

Le Département est partenaire des conventions « Action Cœur de Ville » initiées par l'État permettant de mobiliser les moyens financiers et humains pour revitaliser les centres-villes, notamment par des aides à la pierre.



## REDYNAMISATION DES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES

71 communes soutenues pour lutter contre la périurbanisation et favoriser l'économie locale depuis 2018.  
L'Eure, Département pionnier en France.

## Préparation du programme « Petites villes de Demain »

**37 communes** potentiellement éligibles au futur programme « Petites villes de Demain » qui sera décliné localement, dès 2020, par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT).



### L'ACCUEIL 360° DES COLLECTIVITÉS, NOUVEL OUTIL DÉPARTEMENTAL

Une réponse rapide et « sur-mesure » aux projets de chaque collectivité, grâce à la mise en réseau des partenaires.

## — 2020, ALLER PLUS LOIN — vers un réseau d'ingénierie État - Département

### Des objectifs communs

Ce réseau co-animé par l'État et le Département poursuivrait des objectifs communs :

- redynamiser les territoires et centre-bourgs
- lutter contre l'étalement urbain
- faciliter la mobilité en zone rurale
- soutenir les transitions énergétiques et écologiques
- développer les circuits-courts et protéger la biodiversité



### UN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT POUR REVITALISER LES TERRITOIRES

Une agence départementale piloterait les programmes nationaux de soutien à la revitalisation des territoires (NPNRU, Action Cœur de Ville, Opérations de Revitalisation de Territoires, Petites Villes de Demain...).

# CONTRACTUALISATION

Consolider l'appui du Département aux collectivités



**Frédéric DUCHÉ**

Vice-président en charge du numérique, du dialogue social,  
de la contractualisation et du soutien aux collectivités locales.

# — UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONTRATS —

## Pour un meilleur soutien aux collectivités



### UNE CONTRACTUALISATION EN 3 VOLETS

#### VOLET 1

Le financement des priorités départementales.

#### VOLET 2

Les financements des projets des collectivités (négociés EPCI / Département / Région).

#### VOLET 3

Le financement des petits projets : les « fonds de solidarité aux territoires ».

## — BILAN DE LA CONTRACTUALISATION —



**16** **contrats de territoire signés entre 2017 et 2019**

Projets soutenus : équipements de vie sociale, équipements culturels, développement touristique et attractivité du territoire.

# BILAN SYNTHÉTIQUE

NOMBRE DE PROJETS

414

Nombre de projets soumis par collectivité

SUBVENTION DÉPARTEMENTALES

83,6 M€

(montant estimatif)

TAUX DE CONFINANCEMENT

13%

RATIO SUBVENTIONNÉ PAR HABITANT

142

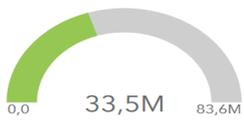
MONTANT DES PROJETS

648,5 M€

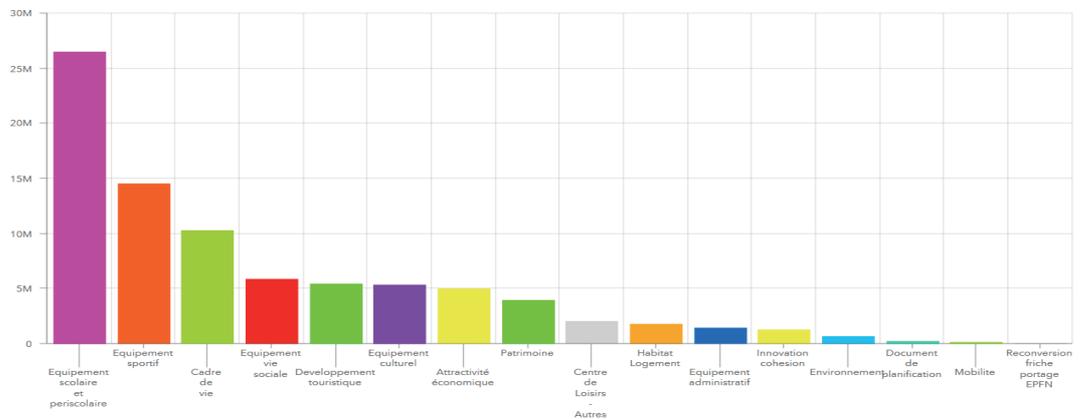
Montant global des projets soumis par la collectivité

## MONTANTS DE SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES PAR CATÉGORIE

MONTANTS ENGAGÉS (EN €)



La valeur maximale correspond à l'ensemble des montants, tous EPCI confondus.





## Les clauses de revoyures

Une politique de contractualisation adaptée à l'évolution des besoins des territoires.



## Dispositif exceptionnel – COVID 19

Appel à projets lancé conjointement par l'État et le Département en avril 2020 :

**281** dossiers déposés en 2020 (jusqu'au 30 juin).

**+ d'1,2 M€ de subventions** départementales programmées à l'issue des deux premières sélections des dossiers

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC



**Frédéric DUCHÉ**

Vice-président en charge du numérique, du dialogue social,  
de la contractualisation et du soutien aux collectivités locales.

## — ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC —

### **RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS DES ADMINISTRÉS**

La démarche, pilotée par l'État et le Département, vise à faire un état des lieux de l'implantation des principaux services publics et du rapport distance-temps pour les habitants notamment à partir des MSAP et PSLA.

Il vise à :

- garantir à tous un accès aux services et aux soins
- favoriser l'accès au numérique
- accompagner les publics fragiles

### **UN PREMIER PAS VERS LES MAISONS FRANCE SERVICE**

Elles vont permettre de simplifier la relation aux usagers aux services publics par un maillage plus fin des territoires. Les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville seront dotés en priorité.

## LES RÉALISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Simplification de l'accès à l'administration par la dématérialisation : bourses scolaires, demandes de subventions, portail citoyen, archives numérisées, e-administration...
- Amélioration du service rendu aux publics fragiles : articulation territoriale des accueils de proximité, travail en lien avec la stratégie de lutte contre la pauvreté...
- Promotion de l'accès à la culture pour les publics « captifs » ou « empêchés ».



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Dynamique pour un territoire attractif



**Stéphanie AUGER**

Vice-présidente en charge du développement économique, de l'emploi, de l'aménagement du territoire, de l'économie touristique et de l'axe Seine.

## — UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ —

### 4 objectifs stratégiques pour un territoire attractif :

- Collaboration avec les territoires et la Région
- Accompagnement des EPCI pour une offre territoriale percutante
- Une offre foncière et immobilière attrayante
- Soutien aux commerces de proximité



**2 M€** investis par le Département **chaque année** en faveur de l'attractivité du territoire, en partenariat étroit avec les chambres consulaires.



## Prospection avec les territoires

**250** projets d'implantation ou de développement détectés.



## Une offre foncière attractive

Délégation des aides aux investissements immobiliers

des entreprises de **10 EPCI**, 200 locaux pour les porteurs de projets visibles sur la bourse des locaux professionnels

et **5 M€** pour des projets de développement économique au travers les contrats de territoire.

## REVITALISATION COMMERCIALE

- **650** commerces bénéficiaires de la subvention de 50% du montant de la part départementale de la TFPB.
- Accompagnement des communes dans leur démarche de revitalisation commerciale.
- Subventions pour le maintien du dernier commerce.



## — UN TERRITOIRE DYNAMIQUE —



### **Des animations économiques**

Organisation de plusieurs « soirées du numérique » pour les artisans commerçants, de 10 rendez-vous « L'Eure du business », de la première Université territoriale des entrepreneurs normands et accueil du premier forum RSE de France.

**EAD**

**Au service du développement du territoire**



**Olivier LEPINTEUR**

Conseiller départemental – Président d'EAD

## — ACCOMPAGNER LES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS —

### LES MISSIONS



#### AMÉNAGER

Aménagement foncier  
et renouvellement urbain.

#### RÉNOVER

Diagnostic et rénovation  
du patrimoine.

#### CONSTRUIRE

Promotion immobilière,  
constructions publiques.

#### GÉRER

Gestion immobilière et  
administrative de biens.

## Des services sur mesure



Conseil et faisabilité



Financement,  
commercialisation,  
animation et  
exploitation



Gestion  
administrative,  
juridique et  
financière



Pilotage des études  
et des travaux

## — UNE ACTIVITÉ SOUTENUE —



**50 M€** d'investissements dans le département de l'Eure

**3,9 M€** de chiffre d'affaires

Partenaire de **45** collectivités

Livraison de 30 équipements publics, de + de 80 hectares de foncier, réalisation de 75 000 m<sup>2</sup> de plancher et des kilomètres de voies vertes et liaisons douces.

## — RETOUR SUR UN PROJET COMPLET — ZAC FIESCHI - VERNON

### Création d'un éco-quartier au cœur de la ville !

**12 hectares** aménagés

**110** logements réhabilités, **350** logements neufs  
et **40** maisons - **130** logements seniors

**+ de 5 500 m<sup>2</sup>** pour les activités économiques  
et commerces de proximité

**20%** de logements sociaux et un pôle de santé

